

réveiller. " Quand je vous le disais qu'il me tuerait ", dit Persil tout haut en se réveillant et en se frottant la tête.

A la fin le Père Boquet radotait tant qu'on fut obligé de le renvoyer à Québec, chez les Récollets, où les Pères avaient la permission de continuer à subsister jusqu'au décès du dernier survivant de l'ordre en Canada, ainsi que l'avait décrété le gouvernement anglais. On embarqua donc le Père à bord d'un vaisseau. Au bout de quelque temps le Père entendant sur sa tête le bruit des sacs qu'on chargeait à bord : " Quest-ce donc ?," dit-il à Persil. " Ce n'est rien, ce n'est rien ", dit celui-ci, " ce sont les gens qui apportent la dîme." " Tant mieux, tant mieux ", reprit le Père, " elle rend bien cette année ".

P.-B. CASGRAIN

Les Lauzon. (VI, X, 753.)—On connaît la pièce de plomb émise par John Goudie en 1821, destinée à servir comme billets de passage sur le bateau à vapeur " Lauzon ", traversier entre Québec et la Pointe-Lévis. On connaît également une variété de cette pièce, celle surchargée " J. McK., " initiales de J. McKenzie, propriétaire subséquent du " Lauzon ". Toutes deux devenues très-rares, la dernière surtout—j'entends les véritables, car on en a mis des contrefaçons en circulation.

Celui qui posséderait un Lauzon portant l'inscription " Laurent Chabot " d'un côté et " Good for four pence " de l'autre, aurait là une rareté dont il aurait droit de se vanter.

J. W. M.
